

Le Nobilien

Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ?

Édito du Maire

Chères Nobiliennes, chers Nobiliens,

L'action municipale est une affaire de convictions et de priorités, et c'est aussi une affaire d'équilibre.

La culture du compromis est forcément de mise lorsqu'il s'agit de faire des choix au moment du vote du budget annuel, car bien entendu il y a plus d'idées de projets à mener que de moyens alloués.

Les convictions de votre équipe municipale, ses priorités, vous les connaissez : transition énergétique, protection de la biodiversité, de la ruralité, et de l'environnement, enfance et jeunesse, soutien aux associations, lien social, solidarité et citoyenneté, développement des services et du monde économique... sans oublier le patrimoine bâti, la voirie, les réseaux, l'attractivité de notre commune...

Comme le traduit le budget 2022, les finances sont assainies, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, tout en ayant présent à l'esprit d'investir dans la durée, progressivement, pour ne pas se mettre en danger dans un contexte national qui pourrait se dégrader.

Nous menons actuellement des réflexions importantes concernant la réhabilitation des bâtiments publics, et le développement des circulations « douces ». Nous consacrerons dès cette année une somme importante pour l'isolation du gymnase, et nous allons commencer les travaux d'une piste cyclable protégée pour relier le bourg à la gare de Mignaloux-Nouaillé.

Sur ce dernier point, je regrette sincèrement le manque d'ambition de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, dont c'est la compétence, qui n'a pas encore pris en compte la dimension « domicile-travail » en vélo (électrique ou non), à trottinette...

Dans ce contexte, nous constatons que de plus en plus d'enfants viennent à l'école à pied ou à vélo, dès qu'il fait beau. C'est pourquoi nous allons nous attacher à améliorer leur sécurité autour du groupe scolaire en réaménageant la circulation des véhicules dans ce secteur.

Toujours dans le domaine de l'amélioration des bâtiments, une remise aux normes complète sera entreprise dès cette année à la boulangerie, dont les murs sont propriétés de la commune. Il est temps en effet de réhabiliter cet équipement, anciens ateliers communaux transformés en boulangerie en 1985, et qui n'a fait l'objet que de travaux minimes depuis lors : agrandissement, isolation, état sanitaire, ... doivent être aujourd'hui repris pour permettre au gérant et à ses employés de travailler dans des conditions correctes afin d'offrir le meilleur service à leurs clients.

La bibliothèque fera l'objet d'un agrandissement rapidement, dès que le Local Jeunes aura été transformé. En effet, il est essentiel de permettre le développement de la lecture auprès de tous les publics, encore faut-il le faire dans des conditions confortables.

L'embellissement, l'attractivité, le cadre naturel feront également l'objet de toute notre attention par la création d'un point d'accueil normalisé pour les camping-cars, et par la recherche de l'obtention d'une 2e fleur au très sélectif concours des « Villes et Villages Fleuris ». Par ailleurs, nous entamons actuellement des discussions avec les Services de l'État en charge des Monuments Historiques afin de planifier sur plusieurs années la restauration du patrimoine.

Bien entendu, de nombreux autres sujets, de nombreux autres aménagements seront abordés au fil de cette année, afin de rendre la vie encore et toujours plus agréable et plus belle à Nouaillé-Maupertuis.

Alors, profitez pleinement du magnifique cadre que notre commune vous propose, ainsi que des nombreuses animations et fêtes associatives des semaines à venir...

Très sincèrement,

Michel BUGNET, Maire

Bulletin d'informations municipales - MAI/JUIN 2022 - N°33



BUDGET

prévisionnel 2022 - 02

■ Vote du budget communal

ENFANCE

jeunesse - 05

■ Le Conseil Communal des Jeunes en action

CADRE DE VIE

environnement - 07

■ La mairie offre un sachet de graines

URBANISMES - 08

■ PLUI : ouverture de l'enquête publique

ANIMATIONS

associations - 11

■ Fêtes médiévales



SECTION FONCTIONNEMENT : 3 563 217,94 €

LES RECETTES

Les produits de services regroupent entre autres : les recettes de la cantine, de la garderie, les recettes de la caisse d'allocations familiales et les sommes versées par la communauté de communes pour des services partagés (prestations d'entretien).

LA FISCALITÉ : le taux communal **augmente de 1%** pour la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

LES DOTATIONS :

La dotation globale de fonctionnement est de **755 837 €** :

- La dotation forfaitaire : **287 832 €**

- La dotation solidarité rurale : **362 739 €**

- La dotation de péréquation : **105 266 €**

L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT : reporté de **2022 est de 741 939 €, contre 371 973 € en 2021**

Cette différence correspond à un résultat excédentaire de l'exercice 2021 dans les deux sections fonctionnement et investissement.

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général augmentent par rapport à 2021 (reprise après crise sanitaire des consommations des fluides, énergies, alimentation).

Les frais de personnel intègrent en plus les obligations comme les revalorisations salariales et des taux de cotisations patronales, le salaire d'un agent pour l'enfance/jeunesse, d'un agent technique et d'un agent temps plein à la bibliothèque.

Les autres charges de gestion courante regroupent les contributions obligatoires, les subventions aux associations qui **permettent de maintenir un tissu social fort**.

Les charges financières, c'est à dire les intérêts d'emprunt sont à la baisse cette année encore.

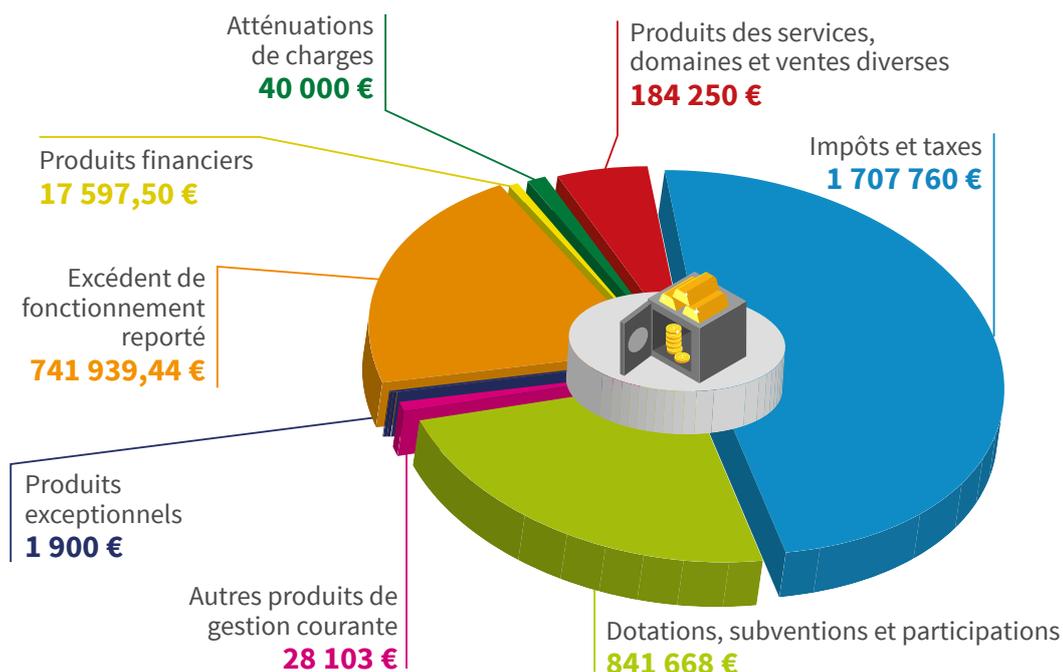
Évolution des dettes et des charges financières



BILAN FINANCIER EXTENSION GYMNASÉ

Coût total	1 197 836,95 €
Subventions	563 000 €
TVA récupérée	163 744 €
Autofinancement	171 092,95 €
Emprunt	300 000 €
Total charge pour collectivité	471 092,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET TOTAL prévisionnel 2022



5 671 998,65 €



Fonctionnement



3 563 217,94 €

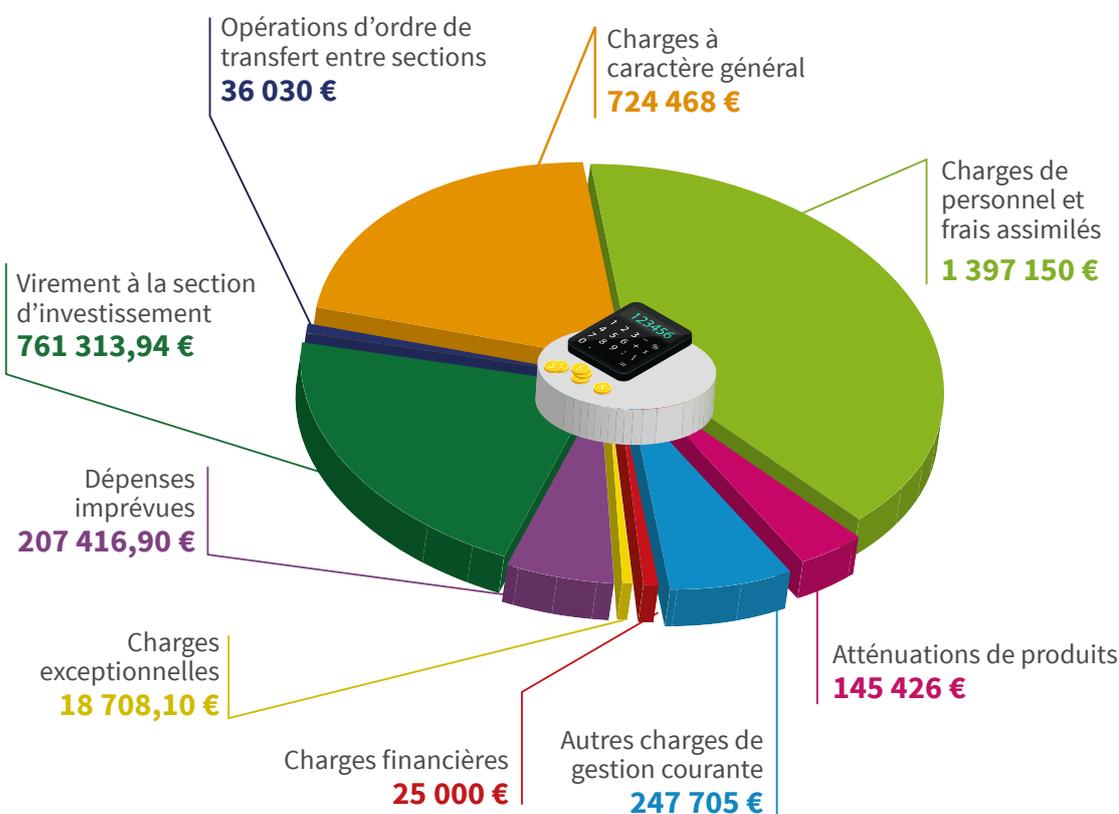


Investissement



2 108 780,71 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT : 2 024 852,42 €

ÉQUIPEMENTS

Jeux city stade, mobilier urbain, pump-track, serveur informatique mairie .

ÉCOLES

Mobilier, toiture cantine, refection couloir, éclairage led.

BÂTIMENTS

Travaux d'isolation gymnase, étude travaux patrimoine historique, travaux boulangerie, extension Local Jeune.

VOIRIE

Aire de camping-car, circulation autour des écoles, piste cyclable.

TERRAINS

Réserve pour achat terrain, colombarium au cimetière

ÉCLAIRAGE PUBLIC

DÉPENSES IMPRÉVUES

REMBOURSEMENT EMPRUNTS

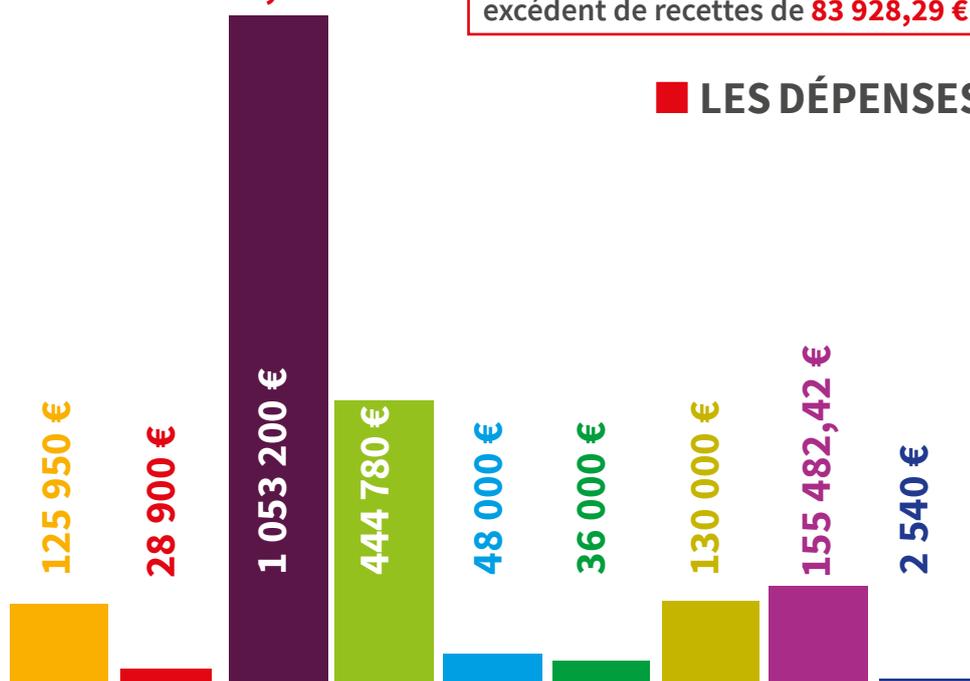
RESTITUTION CAUTION

C'EST UN BUDGET PRIMITIF 2022 QUI VISE À :

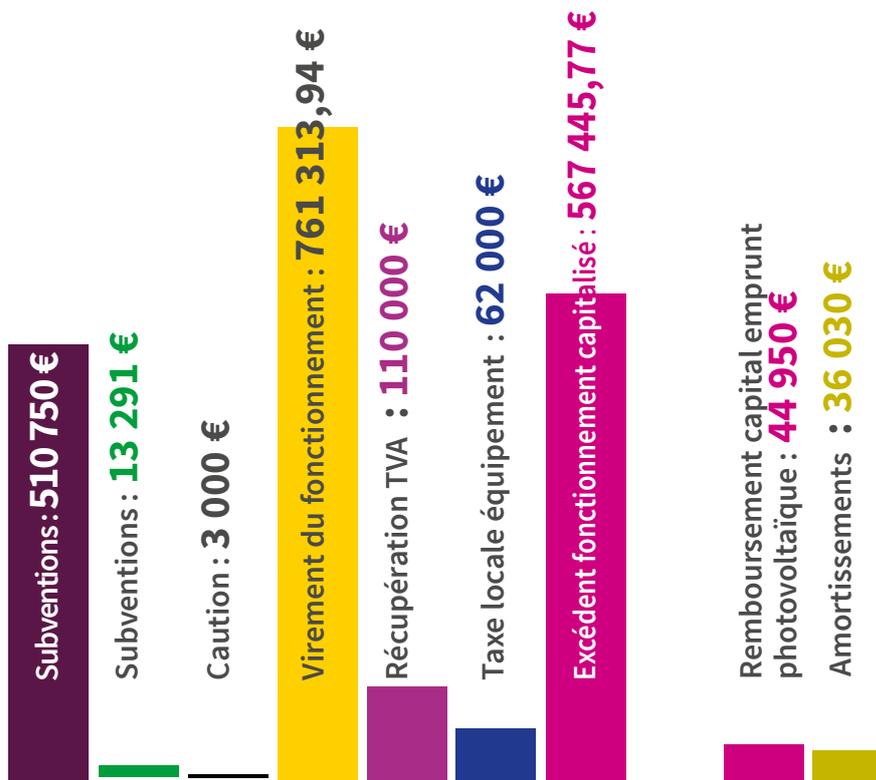
- MAÎTRISER les charges à caractère général, veiller à une stabilité fiscale.
- DÉFINIR un programme d'investissement financé par de l'auto-financement et des subventions, **sans recours à l'emprunt.**
- RÉALISER une prospective financière afin de mener à bien les projets d'investissement d'ici 2026 en particulier : l'entretien du patrimoine historique, l'isolation du gymnase et des bâtiments scolaires, la construction d'une salle polyvalente, l'aménagement de la route des Roches-Prémarie.

À NOTER
que ce budget est voté avec un excédent de recettes de **83 928,29 €**

LES DÉPENSES



LES RECETTES



La dette communale s'élève actuellement à 1 333 530 € ; nous sommes en dessous du niveau de la dette par habitant des communes comparables, ce qui laisse une capacité d'endettement intéressante pour les projets à venir .

La capacité d'autofinancement (ce que la commune peut financer sans emprunter et qui doit être positive) **est de 278 000 €.**

Pour toutes questions concernant le budget communal n'hésitez pas à contacter la mairie, Philippe LAGRANGE, élu en charge de ce domaine se fera un plaisir de vous répondre .

■ L'ÉTÉ SE PRÉPARE ACTIVEMENT AU LOCAL JEUNES



De nombreuses activités ont été proposées aux jeunes en avril : Journée olympique avec rencontre inter-centres (initiation tir à l'arc, Archery Battle et laser run), accrobranche à Lathus, air jump, descente en canoë à Ligugé, journée au Puy-du-Fou, pétanque avec la Boule Nobilienne et diverses soirées à thèmes. À peine les vacances de printemps terminées, il faut boucler le programme des activités estivales qui seront proposées aux jeunes fréquentant le Local Jeunes. Deux séjours sont en cours de préparation : un 1^{er} séjour « surfcamp » à Mimizan en juillet avec des activités telles que surf, paddle, waveski, accrobranche et un second en août à la découverte des chiens nordiques & activités trappeur à Brion (Vienne).

■ BONNE NOUVELLE : RETOUR DU CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE EN CENTRE-BOURG



Les traditions ont été respectées ce mercredi 23 mars pour la plus grande joie de tous, petits et grands. Les enfants de l'école maternelle ont ainsi renoué avec les coutumes d'avant la crise sanitaire pour venir brûler le bonhomme Carnaval, au Clos-des-Remparts, accompagnés des enseignants, des ATSEM et de leurs parents. Une belle farandole colorée et costumée a déambulé en musique dans les rues nobiliennes avant de partager un goûter bien mérité proposé par les parents d'élèves. Vivement l'année prochaine !



■ LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES (CCJ) SE MOBILISE POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS

C'est un projet qui tenait à cœur des jeunes membres du CCJ : organiser une collecte de jouets, fournitures scolaires et vêtements au profit des enfants défavorisés.

Le vide-grenier du 1^{er} mai leur a donné une belle opportunité de le réaliser. Grâce à une permanence tenue de 15h à 18h, en fin de journée, ils ont collecté un bon stock de jouets, fournitures scolaires et vêtements qu'ils vont remettre dans les prochains jours à La Croix Rouge.

DÉMONSTRATION DE TAILLE ET DE GREFFAGE À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Samedi 12 mars, l'association départementale des « Croqueurs de pommes » et la municipalité proposaient au stade de la Lézinière une démonstration de greffage et de taille des arbres fruitiers.

Cette manifestation a lieu depuis plusieurs années. Les Croqueurs de pommes participent par leurs actions à la préservation du patrimoine fruitier et de sa diversité.

Une quinzaine de participants ont écouté les conseils éclairés et avisés des Croqueurs qui ont montré différentes techniques de greffage dont l'origine remonte parfois à la préhistoire.

Enfin, Bernard COLLOT, président départemental, a initié son auditoire aux techniques de la taille de formation et de fructification. Les arbres, sujets de la démonstration, étaient ceux d'une plantation « Le verger des naissances » (année 2018) que la municipalité réalise chaque année, depuis 2015. La matinée s'est conclue par le verre de l'amitié, fortement arrosé de jus de pommes, bien évidemment.



RAPPEL : INTERDICTION DES PESTICIDES DANS L'ESPACE PUBLIC



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ne peuvent plus utiliser d'herbicides pour entretenir les espaces recevant du public. Ainsi les trottoirs, cours d'écoles, ou jardins publics ne peuvent plus recevoir de traitements chimiques. Les particuliers ne peuvent pas non plus se soustraire à cette réglementation en désherbant à l'aide de ces produits le trottoir devant leur propriété. Cela n'est pas autorisé.

Le binage et l'arrachage sont conseillés ainsi que le fleurissement des pieds de mur pour supplanter les herbes indésirables.

NETTOYONS LA NATURE



Une vingtaine de bénévoles se sont réunis samedi 30 avril dernier afin de collecter les déchets transportés par les vents et surtout ceux jetés sur les bas-côtés par certaines personnes dépourvues de sens civique. Cette opération a lieu deux fois par an à Nouaillé-Maupertuis. Si les déchets sont relativement peu nombreux à l'intérieur du bourg, il en va tout autrement en dehors de l'agglomération. En effet, le long des fossés, c'est un déchet tous les trois mètres environ qui a été ramassé. La matinée s'est conclue par un verre de l'amitié. Il faut remercier vivement l'action de ces bénévoles et notamment de Gérard MATHIEU, citoyen nobilien qui organise cette opération avec la municipalité.

RAPPEL : ARRÊTÉ ANTIBRUIT

Pour le respect et la tranquillité de chacun, la municipalité rappelle un certain nombre de règles concernant le bruit. Sont interdits sur le territoire communal, tous bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures appropriées pour les empêcher de faire du bruit de manière répétée (aboiements notamment).



Les bruits liés au jardinage (tondeuse...) ou au bricolage sont réglementés et limités à certains horaires :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 19h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Les détails de l'arrêté sont disponibles sur : www.nouaille.com

■ SEMER UN CARRÉ DE BIODIVERSITÉ CHEZ VOUS



Afin de favoriser la biodiversité, la commune vous offre un sachet de graines de fleurs mellifères à semer chez vous, ce printemps. Délimitez un carré, griffez légèrement, semez, arrosez et laissez pousser. Les insectes pollinisateurs ne tarderont pas à coloniser votre espace. En plus de l'aspect esthétique

des fleurs, vous contribuerez au maintien de la biodiversité. Les sachets de graines sont à retirer à l'accueil de la mairie.

■ TAILLE DES HAIES PUBLIQUES ET PRIVÉES DÉCONSEILLÉE DU 15 MARS AU 31 JUILLET

Le printemps annonce le renouveau, la renaissance des végétaux et l'éveil de la faune. C'est une période particulièrement importante pour la nidification des oiseaux puisqu'elle commence à partir de la mi-mars pour se prolonger jusqu'à l'été.

Pour ne pas déranger et/ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale du cycle de leur vie, il est recommandé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.



Les haies remplissent de nombreux rôles, elles sont favorables à la biodiversité. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent l'érosion des sols. Elles abritent de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux (comme le rouge-gorge) qui y construisent leur nid.

Pour les agriculteurs, la taille des haies et l'abattage des arbres sont interdits du 1er avril au 31 juillet selon l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales.



■ RUCHER PÉDAGOGIQUE MUNICIPAL



Les ruches dont nous vous parlions dans un numéro précédent ont été installées au Gué-de-l'Omme, près de l'étang. Elles ont été décorées par les enfants des écoles. Ces ruches ont été financées par l'association Abeilocale à laquelle la commune adhère et sont gérées et surveillées par un groupe d'apiculteurs nobiliens. Une animation de sensibilisation sera bientôt proposée. **Si les abeilles ne sont pas dérangées, elles ne présentent pas de danger particulier pour les promeneurs ; merci d'être vigilant et de rester à distance correcte.**

■ EN FORÊT : SOYEZ CITOYENS PROMENEURS !

Avec les beaux jours, la forêt revêt ses plus beaux atours pour séduire le plus grand nombre, mais il convient de la connaître un peu, et de respecter quelques règles de bonne pratique pour toujours profiter de ses bienfaits : cueillette avec modération, chiens à portée de voix, déchets rapportés à la maison... L'ONF a édicté 12 réflexes à garder à l'esprit pour être un parfait citoyen-promeneur !

Retrouvez la charte « J'aime la forêt : protégeons-la » sur onf.fr



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

L'association « Vienne Nature » a été sollicitée par le Syndicat du Clain Aval (SCA) pour réaliser un inventaire des zones humides sur le territoire de la commune de Nouaillé-Maupertuis dans le cadre réglementaire du contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA) découlant du schéma d'aménagement et de gestion des eaux

du bassin du Clain (SAGE Clain). Cet inventaire est financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes des Vallées du Clain. **Les objectifs de cet inventaire sont le recensement, la restauration, la préservation et la gestion des zones humides.**

URBANISME

LES ÉTAPES DU PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) DES VALLÉES DU CLAIN

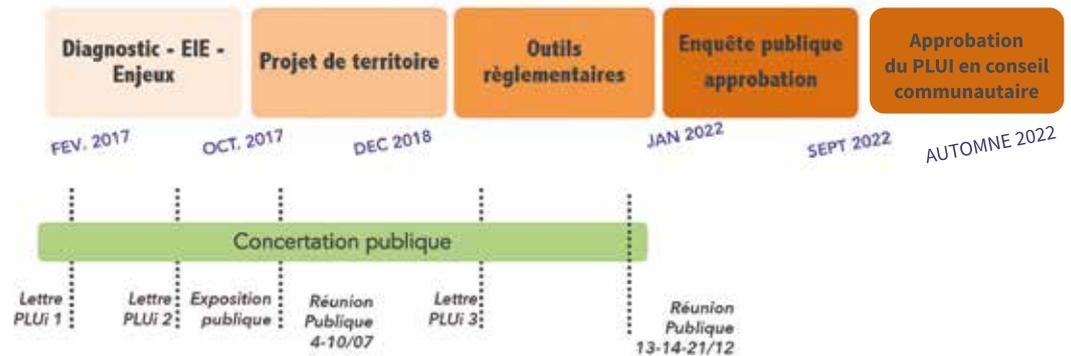
Le 27 septembre 2016, le conseil communautaire des Vallées du Clain a délibéré pour engager la procédure de révision des documents d'urbanisme des 16 communes du canton.

Depuis cette décision, le bureau d'étude ATOPIA a été engagé et a mené les études, rédigé les documents en accord avec les directives réglementaires qui s'imposent. À ce jour, l'arrêt projet a été approuvé par le conseil communautaire et par les conseils municipaux des 16 communes.

Les documents graphiques et les rapports seront présentés aux citoyens lors de l'enquête publique en juin 2022. Chacun pourra consulter les documents et soumettre des remarques ou des doléances qui seront examinées par le commissaire enquêteur. Il les consignera dans son rapport et apportera des propositions de modifications lorsqu'elles seront nécessaires, qui seront soumises au conseil communautaire.

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour les Vallées du Clain

Le calendrier



ACTIONS sociales

LES AÎNÉS SE RETROUVENT AUTOUR D'UN REPAS !

La municipalité a voulu offrir aux Aînés de la commune de plus de 70 ans un moment de retrouvailles, tant le besoin de convivialité est grand à l'issue de la crise Covid-19. Ils étaient ainsi 110 à s'être donnés rendez-vous dimanche 6 mars dernier, dans la salle de La Passerelle. Ils furent accueillis dès midi par le Maire ainsi que par l'équipe municipale accompagnée des membres du Conseil Communal des Jeunes.

Ces derniers servirent le repas préparé par le traiteur local « Une histoire de goût » de Thomas MACHETEAU, avec l'aide des fournisseurs du village (Fournil de l'Abbaye, et la supérette COOP). Dans son discours d'introduction, le Maire a exprimé « sa grande satisfaction de pouvoir enfin se réunir



Michel BUGNET et Marie GAUTHIER entourent les doyens mis à l'honneur : Guy BOISNARD, Bernard HERBELOT, Lucienne BELLICAULT, Yvette BERRY

pour partager ce moment, et savourer le plaisir de vivre ensemble qui a tant manqué ces derniers mois ». Marie GAUTHIER conseillère déléguée à l'action sociale, s'est réjouie de la présence des résidents de l'EH-PAD « Les Grillons ». Des compositions florales, préparées par l'association « Flore et créations » présidée par Monique VILASECA, ornaient les tables. Les deux femmes et deux hommes habitants à domicile, doyens de l'assemblée, ont été mis à l'honneur, Guy BOISNARD né en 1932, Lucienne BELLICAULT et Bernard HERBELOT tous deux nés en 1933, et Yvette BERRY née en 1934. Le repas fut animé par Jacky DURAND, qui en homme-orchestre sut divertir, faire chanter et danser l'assistance.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE



L'entretien de la voirie communale est une compétence qui relève de la communauté de communes des Vallées du Clain. Cette année et comme à peu près tous les ans, la commune de Nouaillé-Maupertuis se voit attribuer une enveloppe financière de 84 238€ HT.

Le choix des routes à réparer est décidé lui, par les élus municipaux, après avoir été discuté lors d'un comité consultatif « voirie » ouvert à tous les citoyens de la commune. L'objectif fixé est de refaire les rues dans leur intégralité et d'éviter autant que faire se peut les réparations partielles.

Pour 2022, c'est la rue de la Gare et le chemin de Barbate qui seront refaits en pleine largeur.

Ces travaux d'ampleur sont complétés par des opérations rebouchage de nids de poules réalisés au moins quatre fois par an par les services techniques communaux.

TOUS EN SELLE

Après le cheval utilisé jusqu'au XX^e siècle, il faut bien reconnaître que l'invention du vélo a été une avancée technologique majeure, qui a permis aux femmes et aux hommes d'élargir leurs horizons. Mis à mal par le développement de l'industrie automobile, ce mode de transport regagne aujourd'hui ses lettres de noblesse.

Les raisons sont multiples : vélos mieux adaptés, vélos électriques, pistes cyclables, coût du carburant et des transports, liberté de mouvement... mais une marge de progression est encore possible, quand il est reconnu que la plupart des déplacements journaliers se font sur de petites distances.

Les beaux jours pourraient devenir annonciateurs de bonnes résolutions suivies d'une habitude pour « partir de bon matin, à bicyclette » comme le chantait Yves MONTAND.



Cette mobilité douce, performante, peu polluante, bonne pour la santé, est encouragée par des aides financières. Pour l'achat d'un vélo électrique neuf, l'État propose le bonus vélo dit « BVAE » (sous conditions, limite de 200 € cumulatif avec les aides locales), et la communauté de commune des Vallées du Clain offre une aide de 25 % du prix d'achat, dans la limite de 250 €.

Les détenteurs d'un vélo (électrique ou classique) qui l'utilisent pour se rendre sur leur lieu de travail, peuvent bénéficier du forfait mobilité durable si leur employeur a décidé de le mettre en place.

MOBILITÉ DURABLE À NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

Savez-vous que Nouaillé-Maupertuis a la chance d'être dotée de plusieurs modes de transports en commun qui s'inscrivent dans la mobilité durable. En effet, la commune de Nouaillé-Maupertuis a la chance d'être dotée d'une **gare TER mutualisée** avec Mignaloux-Beauvoir permettant de se rendre dans le centre ville en 10 min seulement, et ce tous les jours de la semaine : horaires en semaine sur le trajet Nouaillé-Mignaloux > Poitiers Centre : 6h44 – 7h44 ; le samedi 9h44 et 15h34 / trajets de retour : 17h33 – 18h33 – 20h33 ; le samedi 12h30 – 14h33 - 17h33 - 18h31 - 20h33.

De plus, toute l'année, la **ligne 105 des cars régionaux de la Nouvelle Aquitaine** est accessible à tous publics.



L'achat de tickets peut se faire à bord, dans les points de vente (Les Rapides du Poitou), et sur « transports.nouvelle-aquitaine.fr ».

En période scolaire, les cars passent à Nouaillé-Maupertuis de 6h45 à 8h10 le matin, et les départs de Poitiers de 17h45 à 18h10 le soir.

La **ligne 11 des bus Vitalis de Grand-Poitiers** est également accessible depuis la gare de Nouaillé-Mignaloux (bus toutes les 15 minutes environ le matin et le soir aux heures de travail). Pour ces trois modes de déplacement, vous pouvez obtenir des tickets de transports directement sur l'application Modalis. Mais aussi les acheter à bord ou dans les points de vente dédiés.

Il reste la mobilité douce à évoquer : la **piste cyclable partant de la gare de Nouaillé-Mignaloux** vous permet de rejoindre à vélo et de manière sécurisée le CHU et le centre ville de Poitiers. Une prochaine piste cyclable sera mise en œuvre de la sortie du bourg jusqu'à la gare SCNF.

UNE SAISON PLEINE DE NOUVEAUTÉS POUR LES MÉDIÉVALES DE NOUAILLÉ 1356 !

Avec l'arrivée du printemps, la troupe de Nouaillé 1356, composée de 250 bénévoles (dont une grande majorité réside sur la commune) et d'un seul et unique professionnel, s'active à répéter pour produire ses traditionnels spectacles mettant en valeur le patrimoine historique et architectural de Nouaillé-Maupertuis. Après deux années d'interruption forcée liée à la pandémie, l'ensemble de la troupe redouble de motivation et d'impatience afin de présenter aux spectateurs une saison inédite dans l'histoire de l'association (qui fêtera ses 40 ans d'existence l'an prochain). Après le succès du nouveau repas-spectacle « Prince Noir et Lys d'Or » joué à guichet fermé lors du week-end de Pâques, place maintenant au nouveau spectacle nocturne itinérant « **Le Franc de la Liberté** » qui sera joué les 13, 14, 20 et 21 mai au cœur du site abbatial.

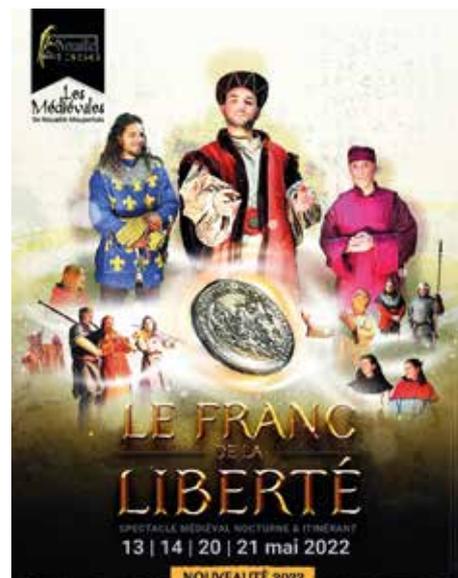
Vous serez les témoins du retour en terre nobilienne du jeune Philippe,

fils de Jean le Bon, roi de France, fait prisonnier lors de la bataille de Nouaillé en 1356. Philippe doit réunir une rançon pour libérer son père des geôles anglaises. Il croisera le chemin du grand alchimiste, Nicolas Flamel, qui essaiera de l'aider dans sa quête d'or. Mais il paraît qu'une nouvelle monnaie, le Franc, est créée à l'occasion pour libérer le roi. Ce Franc sera-t-il le « Franc de la Liberté » ? En assistant à ce spectacle, vous découvrirez de manière originale et surprenante le patrimoine de Nouaillé-Maupertuis, spécialement mis en lumière pour ces représentations, ainsi que l'histoire de la commune.

Cette saison se clôturera par un week-end de festivités médiévales :

► Un marché médiéval nocturne suivi d'un spectacle de feu « Le Marché des Nobiliens » le samedi 25 juin (entrée gratuite).

► La traditionnelle grande journée médiévale « La Sorcière de Maupertuis » le dimanche 26 juin où tout le



village replonge en pleine époque médiévale.

Vous pourrez vous restaurer dans les tavernes, flâner le long des échoppes des artisans, admirer danses, chants, combats, échassiers, cracheurs de feu avant le grand spectacle final en fin de journée.

Réservations et Informations disponibles sur le site internet :

www.nouaille-1356.org ou le Facebook de l'association : [Nouaille1356](https://www.facebook.com/Nouaille1356).

L'ASSOCIATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOUAILLÉ (ADAEN) REPREND DU SERVICE

Après quelques années de pause, l'association des acteurs économiques de Nouaillé-Maupertuis (anciennement appelée « association des commerçants ») a renouvelé son bureau fin 2021 (voir composition ci-dessous) et est pleine d'ambition pour cette année 2022.

Cette association porte plusieurs objectifs :

- Favoriser la cohésion des acteurs économiques,
- Porter/défendre les intérêts des entreprises,
- Être l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et de l'État pour les questions économiques,
- Participer à l'animation de la commune,
- Faire connaître les acteurs économiques aux habitants.

Dès le mois de décembre 2021, l'association a organisé un moment convivial avec les habitants en servant un vin chaud à l'occasion de l'inauguration des illuminations de Noël et du téléthon.

Pour cette année 2022, plusieurs actions vont être organisées.

Au mois de juin, un grand jeu ouvert à tous les habitants vous permettra de partir à la découverte des entreprises de la commune ! Plusieurs lots d'une valeur de 100€ seront à gagner !

Les informations sur les règles du jeu vous seront données très prochainement via les réseaux sociaux et dans les commerces/entreprises participantes.

L'ADAEN vous invite aussi à une **journée festive dans le Clos-des-Remparts le dimanche 10 juillet** (de 16h à 23h) avec concert, jeux, restauration, buvette. Cet événement sera gratuit et ouvert à tous, nous vous y attendons nombreux.

Si vous souhaitez adhérer à notre association (10€/entreprise/an), contactez-nous par mail à l'adresse : adaen86340@gmail.com
<https://www.facebook.com/AssociationADAEN>



Composition du bureau :
Président : Benoit LELAURE
Vice-président : Arthur IRANI
trésorière : Victoire Darsie FY
Vice-trésorière : Anne COURET
Secrétaire : Jean ABALLEA
Vice-secrétaire : Laure CHANTREAU
Administrateur : Nicolas IRANI

ANIMATIONS DU PATRIMOINE COMMUNAL



Pour le lancement de la programmation de printemps, la Mairie avait organisé **samedi 26 mars une balade de 5 km, en partenariat avec l'association « Les Marchoux »**. Un public de 80 personnes (composé de Nobiliens et de Poitevins) avait eu le plaisir de découvrir les richesses du patrimoine historique et naturel de notre commune, en empruntant chemins et sentiers boisés et rejoignant la zone humide de l'Île aux Demoiselles, puis la chapelle de Montvinard.

Samedi 23 avril, l'animation Patrimoine & Musique a rassemblé une cinquantaine de personnes. Lors de la déambulation dans le bourg, le public a pu découvrir les bâtiments liés à l'abbaye, tels que l'ancien presbytère,

l'église saint-Martial, aujourd'hui disparue, ainsi que les extérieurs des bâtiments conventuels, espace privé habituellement fermé à la visite. Dans l'ancien logis abbatial de Raoul du Fou, le Trio Wilhelm a ensuite rendu hommage à différents compositeurs classiques comme Bach, Mozart ou Haydn.

La Mairie vous convie aux prochains rendez-vous de la programmation de printemps :

► **Samedi 14 mai - 14h30** : Sur la Route des abbayes poitevines (découverte du site abbatial de Nouaillé-Maupertuis et de l'abbaye de Ligugé) - Sur réservation. Nombre de places limité.

► **Samedi 4 juin - 14h30** : Rendez-vous aux Jardins Les orchidées du champ de bataille (en collaboration avec la Société d'orchidophilie du Poitou-Charentes)

► **Samedi 18 juin - 14h30** : D'Availles à Laverré : histoire de deux prieurés. (Animation dans le cadre du cycle de découverte du patrimoine des Vallées du Clain.) Sur réservation. Nombre de places limité.

Renseignements et réservations :
Mairie de Nouaillé-Maupertuis. 05 49 55 35 69
et patrimoine@nouaille.com



NOUAILLÉ ART FESTIVAL

Les 24 et 25 septembre 2022, l'association « Les Ateliers des Rives » organise le « Nouaillé Art Festival ». Tout au long du weekend vous pourrez assister et participer à des ateliers, conférences, expositions artistiques dont le thème est la Nature et à l'édition 2022 « des peintres dans la rue ». À très bientôt pour plus d'informations.
facebook : lesateliersdesrives

VIE municipale

LA BIRA TOUJOURS ACTIVE



Cette brigade citoyenne sous la responsabilité des élus continue son bonhomme de chemin depuis sa création en 2015. S'activant une fois par mois, elle a participé ces dernières semaines au nettoyage des berges du Miosson, à l'entretien des vergers des naissances et de la vigne du Centre de loisirs, ainsi qu'à la rénovation du portail du Plan-des-Douves.

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de Nouaillé-Maupertuis adhère depuis juillet 2019 au réseau mis en place par la gendarmerie.



N'étant malheureusement pas à l'abri des vols ou d'actes de vandalisme, tout le monde peut être touché. Il faut rester vigilant et signaler à la gendarmerie tout élément suspect pouvant faire débiter une enquête. Quinze citoyens de notre commune servent de relais entre la municipalité et la gendarmerie, ils se sont réunis dernièrement pour faire le point avec le Major Jérôme AUDOUX, commandant de la communauté de brigades Gençay-La Villedieu.



LOUIS AMILIEN ANCIEN COMBATTANT

La figure joviale de Louis AMILIEN va manquer à beaucoup d'entre nous. Habitant du vieux bourg, il n'était pas rare de le croiser aux alentours du site

abbatial. Né à Nouaillé-Maupertuis en 1933, il nous a quitté à l'âge de 88 ans. Travaillant dès son plus jeune âge, il a fini sa carrière professionnelle sur la zone de la Cardinerie dans une entreprise de mécanique.

Ancien combattant d'Afrique du Nord, il a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein de l'association des anciens combattants de Nouaillé, il venait d'obtenir la médaille des 30 ans de port-drapeau.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal renouvellent à sa famille leurs plus sincères condoléances.



JEAN-CLAUDE FARINEAU ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

Homme discret, Jean-Claude FARINEAU nous a quittés récemment à l'âge de 84 ans.

Élu municipal de 1977 à 1983 sous la mandature de Jacques BORZEIX, Jean-Claude FARINEAU fut également très présent au sein de la communauté paroissiale où il mettait ses compétences de menuisier ébéniste à disposition pour rénover ou construire quelques ameublements. Il fut également un entraîneur d'athlétisme reconnu et compétent qui sut donner à bien des jeunes l'envie de progresser et de se surpasser au stade Rebeilleau à Poitiers. Le Maire et l'ensemble du conseil municipal renouvellent à son épouse et ses deux fils, ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances.

INFOS post-it

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À NOUAILLÉ !

L'association Nouaillé-Environnement vient de voir le jour. Elle vous a convié à une journée de présentation et d'activités le 15 mai dernier. Cette association s'intéresse à tous les sujets liés à l'écologie et à la préservation de l'environnement de la commune : protection des espaces naturels, des paysages et patrimoines, du cadre de vie ; et plus largement à la lutte contre le changement climatique, les pollutions et les nuisances, et pour le développement de déplacements responsables, l'éducation à l'environnement, la réparation/réutilisation d'objets... Un vaste programme !

Contact : nouaille.environnement@gmail.com.

MUGUET DU 1^{ER} MAI : UNE OPÉRATION RÉUSSIE POUR LE CCAS



Grâce à la générosité de Monsieur G. qui se reconnaîtra, cette année comme les précédentes, les élus du Centre Communal d'Action Sociale ont organisé une vente de muguet sauvage et parfumé. Postés devant la boulangerie, ils ont ainsi récolté la coquette somme de 300 € qui abonderont le budget de l'action sociale de la

commune. Alors un grand merci à notre donateur, aux bénévoles et à votre générosité !



« LE NOBILIEN, quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ? » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis. Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

Directeur de la publication : Michel BUGNET

Rédacteurs en chef :

Jean-Marc POIRIER - Éric MENANTEAU ont également collaboré à ce numéro : Maryline DUMINY, Christine GRÉMILON, Marie GAUTHIER, Lydie LABBÉ, Philippe LAGRANGE, Benoît GIRARD, Pol, Chantal RENOARD.

Conception et réalisation :

SOFYMAN - 06 59 48 09 01

Tirage 1400 exemplaires.

ZÉBULON NOBICHIEUX

